



ARRIVEE LE

- 7 MAI 2019

DDT Pôle Territorial
Sud Mayenne

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Bouguenais, le 07 MAI 2019

Service national d'Ingénierie aéroportuaire

Le chef du département SNIA Ouest

Département Ouest

à

Unité gestion administrative et domaniale

DDT de la Mayenne
Madame GUERANGER Sylviane

Nos réf. : N° 2019/664

Vos réf. : Votre courriel du 20/03/2019

Affaire suivie par : Hervé KERJOANT

snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 02 28 09 27 22 - Fax :

Objet : PC05325319B1001 – PHOTOSOL DEVELOPPEMENT SAS

Par courriel cité en référence, vous nous adressez pour avis, la demande de permis de construire ci-dessus référencée, pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur un terrain sis lieu-dit « La Rivière » sur la commune de Saint-Saturnin-du-Limet (53800).

Je vous informe que le projet se situe en dehors de toute servitude aéronautique ou radioélectrique associée à des installations de l'aviation civile relevant de mon domaine de compétences.

De plus, ce projet étant situé à plus de 3 kilomètres de toute piste d'aérodrome ou d'hélistation, il ne constituera aucune gêne visuelle pour les pilotes ou les contrôleurs, conformément à notre « Note d'Information Technique relative aux installations des panneaux photovoltaïques à proximité des aérodromes » du 27 juillet 2011.

En conséquence, je n'ai pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet.

L'adjoint au chef de département
SNIA Ouest

Nicolas PICHON

SNIA – Pôle de Nantes
Zone aéroportuaire
CS 14321 – 44343 BOUGUENNAIS CEDEX
tél : 02 28 09 27 10 - fax :